

CRÉATION D'UN CAFÉ DES AIDANTS

DES ESPACES D'INFORMATION, DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

Le projet Création d'un Café des aidants à Sceaux est en partenariat avec l'association Française des aidants. Les Cafés des aidants sont des espaces d'information, de rencontres et d'échanges, animés par une conseillère gérontologique de la Ville et un/une psychologue ayant une expertise sur l'écoute et l'accompagnement des aidants. Ils sont ouverts à tous les aidants non professionnels, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée.

Les Cafés des aidants®



Qu'est-ce qu'un Café des aidants ?

Les Cafés des aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, de rencontres et d'échanges, animés par un travailleur social et un psychologue ayant une expertise sur la question des aidants. Ils sont ouverts à tous les aidants non professionnels, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée.

Via son réseau national des Cafés des aidants, l'Association Française des aidants intervient auprès des organismes soucieux de proposer des actions à destination des aidants.

Les grands principes

- Les rencontres sont basées sur un principe de **convivialité** « autour d'un café » et sont ouvertes à tous les aidants ;
- Un **thème précis** est fixé pour chaque rencontre dans le cadre d'un programme ;
- Chaque rencontre débute par la **présentation de la thématique fixée** ;
- Elle se poursuit par un **débat co-animé par les professionnels** en vue d'un partage d'expériences entre les aidants ;
- Les Cafés des Aidants sont situés dans des **lieux conviviaux, faciles d'accès**, et se tiennent sur des créneaux horaires facilitant la venue des aidants qui ont une activité professionnelle.

Des porteurs de projets partenaires

- Les Cafés des aidants sont portés par une pluralité d'acteurs, véritables parties prenantes du projet politique de l'association par le biais de la signature d'une convention de partenariat, valant **adhésion à l'association, en tant que membre associé** ;
- Les porteurs de projets sont des **structures de suivi** (CCAS, services d'aide à domicile, établissements, réseaux de santé, etc.) ou de **coordination** (CLIC, MDPH, etc.) s'adressant aux personnes en difficulté de vie ou encore à toute structure agissant dans les champs du handicap, du grand âge ou de la santé ;
- L'Association Française des aidants est ainsi en présence localement auprès des proches aidants.

Nos engagements

Afin de faciliter la mise en place et la pérennisation du dispositif *Café des aidants*, l'Association Française des aidants met à disposition de ses adhérents :

- **Une méthodologie** basée sur des grands principes permettant la pérennité du dispositif ;
- **Un accompagnement opérationnel** par un référent ;
- **Des outils** disponibles dans un espace privé du site Internet www.aidants.fr (fiches thématiques, outils de communication et d'ingénierie de projets, etc.) ;
- **Un programme de formation** et des échanges de la pratique destinés aux animateurs des Cafés des aidants ;
- Des actions de **communication nationales** visant à mettre en lumière les actions locales ;
- **Un réseau associatif** permettant des échanges d'expériences et une réflexion commune sur la question des proches aidants.

L'Association Française des Aidants

Depuis sa création en 2003, l'Association Française des aidants milite pour la reconnaissance du rôle et de la place des aidants dans la société. Elle oriente et soutient les aidants localement notamment via l'animation du réseau national des Cafés des aidants®, assure des formations sur les questions liées à l'accompagnement pour les proches aidants et les équipes professionnelles, diffuse l'information, développe des partenariats et participe à la construction d'outils pour mieux appréhender les attentes et les besoins des aidants.

Pour en savoir plus : www.aidants.fr



Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter l'association : 01 45 48 00 28 / aide@aidants.fr



Sceaux (92)

Ville Membre depuis 2015

OBJECTIFS :

- Favoriser le bien-être des aidants et les accompagner dans le mieux-être des aidés.
- Permettre des rencontres conviviales avec des pairs et des professionnels qui proposent des clés pour vivre au mieux son quotidien.

PRATIQUE :

- Initier l'élaboration participative du projet.
- Sensibiliser au dispositif de café des aidants.
- Présenter le projet.
- Mettre en place un comité de pilotage et une équipe projet.
- Signer la convention de partenariat.
- Inviter et rencontrer les partenaires du projet.
- Organiser la communication et la formation des animateurs.
- Organiser une journée de lancement.

UN PROJET AUX NOMBREUX PARTENAIRES

Les partenaires financiers du projet sont le département du 92 et des fondations privées. Des partenaires associatifs assurent des missions autour du projet et un rôle de repérage des aidants sur le territoire comme le DAC 92 sud Osmose, les cités scolaires Marie Curie et Lakanal, le lycée professionnel Florian et la faculté Jean-Monnet. Le centre Social et Culturel des Blagis, Animathèque MJC, le club des aînés, Sceaux culture loisirs et amitiés, Bienvenue à Sceaux, Secours Catholique, St Vincent de Paul, les services à la personne sont des partenaires privilégiés de la ville. Les missions opérationnelles de mise en œuvre du projet ont été permises grâce au développement des actions en direction des aidants, à la fondation Odilon Lannelongue, SSIAD de la Ville, l'EHPA, l'Association française des aidants, UNAFAM, France Alzheimer et la Croix-Rouge française.

COÛT DE FONCTIONNEMENT DU CAFÉ

La création d'un Café des aidants nécessite un budget de 5 200 € qui comprend l'adhésion à l'association française des aidants, la mise à disposition de la marque, de la méthodologie et de l'accompagnement, les journées de formations obligatoires des co-animateurs, l'ingénierie de projet, l'animation des séances par le psychologue, la communication et l'aménagement du lieu. Par la suite, le coût annuel est réduit de moitié pour le fonctionnement quotidien du Café des aidants. Pas de coût supplémentaire n'est à comptabiliser au niveau de la masse salariale sur le budget du service Seniors. Les conseillères gérontologiques en poste gèrent ce nouveau dispositif.

ÉVALUATION DU PROJET

Différents indicateurs de mesure serviront à évaluer le projet Café des aidants. Certains aspects quantitatifs sont à prendre en compte : le nombre de rencontres

thématiques et évènements, le nombre de participants à chaque rencontre thématique, le nombre de supports de communication imprimés et distribués, le nombre de partenaires associés au projet mais également le montant des subventions extérieures allouées au projet. Des aspects qualitatifs serviront aussi pour évaluer le projet, il s'agira du niveau de satisfaction des aidants, du questionnaire de satisfaction remis après la séance, de la nature des attentes et besoins recueillis auprès des aidants, de la qualité des actions développées par les intervenants du Café des aidants, de la qualité l'accompagnement du porteur assuré par l'association Française des aidants, ou encore du niveau de satisfaction des partenaires associés au dispositif Café des aidants... Un bilan annuel sera rédigé par le CCAS porteur du projet pour la Ville en étroite collaboration avec les partenaires opérationnels.

BILAN DE L'ACTION

Les échéances prévisionnelles 2023-2025 consistent en la préparation de la programmation du Café des aidants au premier semestre 2023, la prévision de douze rencontres et des échanges sur des thématiques diverses, des bilans annuels qualitatifs et quantitatifs des actions du Café des aidants, la participation aux formations et échanges de pratiques organisées par le réseau national des café des aidants ainsi que la formation des aidants sur des thématiques choisies.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Sceaux, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

